

## Message à tous les éleveurs et intervenants du secteur porcin du Québec

### ÉTAT DE LA SITUATION SUR LA DIARRHÉE ÉPIDÉMIQUE PORCINE (DEP)

#### **Recrudescence importante de cas de DEP au Manitoba**

En effet, la maladie s'est propagée à plusieurs troupeaux porcins au Manitoba depuis le début mai. L'industrie porcine manitobaine n'avait connu que 10 cas de DEP entre 2014 et 2016. Elle doit maintenant faire face à 28 nouveaux cas (sites infectés) depuis le 2 mai dernier. De ces nouveaux cas, il y a 14 maternités, 4 pouponnières et 10 engraissements.

Tous les troupeaux sont localisés dans le sud-est du Manitoba. Des zones à risques de 5 km sont identifiées autour de chaque ferme infectée et toutes les fermes infectées sont maintenant regroupées dans cinq zones tampons afin de faciliter les activités de contrôle. Ces zones comprennent environ 650 000 porcs incluant environ 50 000 truies dont plus de 16 000 d'entre elles sont sur des sites infectés. Manitoba Pork collabore de près avec le ministère de l'Agriculture de la province dans les activités de contrôle.

À mesure que l'enquête sur la source de l'épidémie actuelle de DEP se poursuit, les facteurs de risque suivants ont été identifiés comme vecteurs potentiels de transmission du virus entre les sites de production:

- Personnel partagé entre les sites situés dans des zones à haut risque et des sites dans les zones libres de DEP;
- Trafic élevé sur et hors des sites de production et aucune barrière physique pour restreindre l'accès au site;
- Ne pas porter de chaussures dédiées - dans certains cas le port des mêmes chaussures dans la porcherie et dans la cour;
- Expéditions de porcs de plusieurs sites avec un même transporteur;
- Remorques non lavées entre les livraisons à l'abattoir pour des expéditions d'un même système de production, en particulier dans les zones à haut risque;
- Mesures de biosécurité lors du chargement des porcs: même équipement utilisé à l'extérieur et à l'intérieur de la porcherie;
- Drainage et conditions météorologiques: les vents ont peut-être déplacé le virus dans quelques cas limités où des vents forts et soutenus ont déplacé des poussières ou des matières organiques contaminées sur un site voisin;
- Le mouvement direct d'animaux entre les porcheries (4 nouveaux cas sont dus à des déplacements de porcelets de maternités infectées vers des pouponnières ou engraissements) et le mouvement d'animaux des zones à haut risque vers les zones DEP-négatives avant qu'un diagnostic de la maladie ait pu être confirmé;
- Déplacements des équipements d'épandage de lisier en dehors des zones à risque élevé;
- Des équipements partagés entre les sites dans la zone à haut risque et les zones DEP-négatives;
- Des balances à camions utilisées par des camions propres et sales; et,
- Les mouvements des ordures et des animaux morts près de la porte de la porcherie où le personnel ou les visiteurs entrent.

Ces constats démontrent toute l'importance d'être vigilant en tout temps à l'application rigoureuse de bonnes mesures de biosécurité. Aucun porc des sites infectés au Manitoba

n'a été expédié vers d'autres provinces. **Le secteur porcin québécois a généralement peu de contact avec l'industrie porcine du Manitoba, mais il peut y avoir des mouvements de porcs de reproduction. Les éleveurs et intervenants concernés du Québec devraient s'assurer du statut sanitaire de ces porcs avant leur déplacement vers le Québec de même que des mesures de biosécurité entourant ces déplacements.**

### **Situation en Ontario**

De son côté, le secteur porcin ontarien progresse bien vers son objectif d'éradiquer la DEP de son cheptel. Depuis le début 2017, il y a eu seulement 4 nouveaux cas (1 naisseur-finisserie et 3 engraissements). À ce jour, il resterait environ une dizaine de sites infectés.

### **Changements sur le conseil d'administration de l'EQSP**

Les membres du conseil d'administration de l'EQSP et de son personnel souhaitent remercier chaleureusement M. David Boissonneault qui a servi comme président de l'organisation depuis sa création en juin 2013 jusqu'à l'Assemblée générale annuelle des Éleveurs de porcs du Québec tenue les 8 et 9 juin dernier où son mandat comme président de l'organisation s'est terminé. La présidence de l'EQSP est *de facto* assumée par le président des Éleveurs de porcs.

Nous souhaitons donc le meilleur des succès à M. Boissonneault dans ses projets futurs et profitons de l'occasion pour accueillir chaleureusement le nouveau président de l'EQSP, M. David Duval. L'EQSP souhaite aussi remercier M. Raphaël Bertinotti qui a servi comme substitut à l'administrateur des Éleveurs de porcs depuis près de deux ans et qui sera dorénavant remplacé par M. Vincent Cloutier.